



Communication et relations Publiques

Communiqué de presse n° 09/2018

Exercice de sûreté et de sécurité de l'Aviation Civile à l'Aéroport Rabat-Salé

L'Office National Des Aéroports organise à l'aéroport Rabat-Salé, le jeudi 03 mai 2018, un exercice de **gestion de crise grandeur nature** en matière de sûreté et de sécurité aéroportuaires. Dénommé « **RBT 01** », cet exercice est supervisé par la Direction de l'Aéronautique Civile (DAC) en coordination avec l'ensemble des partenaires concernés et ce, conformément aux exigences du décret 2-12-754 relatif au plan d'urgence et au Programme National de Sûreté de l'Aviation Civile.

« RBT 01 » est un exercice de type général qui permettra, à travers la mise en œuvre d'un scénario basé sur une série d'événements chronologiques, de tester les capacités d'intervention des intervenants en cas de crise, et d'évaluer le système de sûreté et de sécurité de l'aviation civile mis en place au niveau de cette plateforme aéroportuaire en vue de son amélioration.

Participeront à la réalisation de cette opération, les représentants des différents organismes concernés par la chaîne de sûreté et de sécurité dans les aéroports (ONDA, RAM, DGSN, Gendarmerie Royale, Douane, FRA, Services de santé, Protection civile, ...), ainsi que les autorités locales de Rabat et Salé.

Il à noter que cet exercice se déroule sans impact sur la continuité de l'activité de l'aéroport.

« RBT 01 » fait suite à de nombreux exercices organisés dans d'autres aéroports du Royaume ; TINGIS 02" à l'aéroport Tanger Ibn Battouta en 2016. AGA 02" à l'aéroport Agadir Al Massira en 2014, ...

A l'issue de cet exercice, un rapport d'évaluation est élaboré sous la responsabilité du Directeur de l'exercice et ce pour la mise en œuvre d'un plan d'actions correctives.

Nouaceur, le 03 mai 2018